



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019

**DELIBERATION N° DEL075-19**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20190930-DEL075-19-DE  
Date de télétransmission : 15/10/2019  
Date de réception préfecture : 15/10/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 30 septembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 24 septembre 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> A. BONNIN-DESSARTS, I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA et MM. R. BAH, T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, C. TISON, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 30 septembre 2019)  
M. GUERRE-GENTON Jean-Claude (Pouvoir à Georges MORIN, en date du 30 septembre 2019)  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à Jean-Marie BERINGUIER, en date du 30 septembre 2019)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. DUBOIS Stéphane  
M. DUSSERRE Andy  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M. PERRIER Yves  
M. SERGENT Claude

MONSIEUR JEAN-PAUL GABBERO A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Modification partielle du tableau des effectifs.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier partiellement comme suit le tableau des effectifs :

Dans le cadre de la promotion interne 2019, il est proposé de créer un poste de rédacteur à temps complet au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Au titre des avancements de grade 2019, il est proposé les créations et suppressions suivantes :

Suppressions de postes	Créations de postes (au 01/01/2019)
Adjoint technique à temps complet, créé par délibération n° 84-07 du 25/06/2007	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (31h12mn), créé par délibération en 2014	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet (31h12mn)
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (31h30), créé par délibération n° 145-14 du 15 décembre 2014	ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet (31h30)

Après avis du comité technique recueilli le 9 septembre 2019, et demande de l'agent, il est proposé de supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet, crée par délibération 102-10 du 18 octobre 2010 et de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet, 28 heures hebdomadaires, au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de procéder à la modification partielle du tableau des effectifs,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2019, au chapitre 012 « Charges de personnel ».

Conclusions : La présente délibération est approuvée par 17 voix pour et 5 abstentions.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 30 septembre 2019.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



  
Pierre VERRI.